



obligation envers les parents

Par **stephie**, le **24/09/2008** à **23:53**

bonsoir,

mes parents ont divorcé alors que j'avais 4-5ans, je suis restée avec ma mère, ma père était sensé payé une pension alimentaire, il n'a jamais versé un sous. ma mère a contacté un avocat a l'époque et a priori beaucoup de monde en avait déjà après lui (beaucoup d'histoire d'argent)

j'ai vu mon père pendant une dizaine d'années, mais je dirai par obligation

j'ai aujourd'hui 29ans, depuis 15ans environ je n'ai pas de ses nouvelles, il me repond pas a mes appels

je sais par de la famille et des recherches sur le net qu'il a toujours des problèmes d'argent

ma question : comment faire pour je ne me retrouve pas un jour "redevable" envers lui, du genre payer pour une maison de retraite ou autre pour lui ou sa femme

je sais que lorsqu'il decedera je refuserai l'heritage car je ne veux pas heriter de ses dettes et je ne veux rien herité de lui tout court

merci de votre aide